



Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'émission: 13/11/2018 Date de révision: 15/02/2024 Remplace la version de: 08/12/2022 Version: 6.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Hagerty Silver Polish
UFI	: A3S0-CK52-P00U-7X7C
Code du produit	: 20176;A1356; A100400; A100430; A101141; A102205; A102206; A116034; A116302; A116351; A116352
Type de produit	: Détergent
Groupe de produits	: Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public	
Catégorie d'usage principal	: Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange	: Polir pour l'argent
Utilisation de la substance/mélange	: Nettoyant

Titre	Etape du cycle de vie	Descripteurs d'utilisation
Hagerty Silver Polish	Professionnelle, Consommateur	SU0, PC31, PC35, PROC0

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir rubrique 16

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
HAGERTY S.A.
Promenade-Noire 1
Neuchâtel
Suisse
T +41 32 724 44 67
www.hagerty.world

Fabricant
Frisson B.V.
Houtwijk 27
NL 8251 GD Dronten, Flevoland
Pays-Bas
T +31(0)321 38 11 49
info@frisson.nl, www.frisson.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Contient : Octadecyl Mercaptan
Mentions de danger (CLP) : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P261 - Éviter de respirer les vapeurs.
P280 - Porter des gants de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Phrases EUH : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable
Indications de danger détectables au toucher : Non applicable

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% m/m (% m/m)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Distillates (petroleum), hydrotreated light	N° CAS: 64742-47-8 N° CE: 265-149-8 N° REACH: 01-2119456620-43	1 – 5	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Nom	Identificateur de produit	% m/m (% m/m)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Octadecyl Mercaptan	N° CAS: 2885-00-9 N° CE: 220-744-1 N° REACH: 01-2120763855-41	1 – 5	Acute Tox. 4 (par voie cutanée), H312 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 4, H413
Propan-2-ol substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR)	N° CAS: 67-63-0 N° CE: 200-661-7 N° Index: 603-117-00-0 N° REACH: 01-2119457558-25	1 – 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Hydrocarbons, c9-c12, n-alkenes, iso-alkenes, cyclics,<2%aromatics substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 64742-48-9 N° CE: 919-857-5 N° REACH: 01-2119463258-33	0,1 – 1	Flam. Liq. 3, H226
Diiron trioxide substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (FR)	N° CAS: 1309-37-1 N° CE: 215-168-2 N° REACH: 01-2119457614-35	< 1	Non classé
Silicon Dioxyde substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 14808-60-7 N° CE: 238-878-4 N° REACH: 01-2120770509-45	0,01 – 0,1	Non classé
Linalool	N° CAS: 78-70-6 N° CE: 201-134-4 N° REACH: 01-2119474016-42	< 0,01	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317
Diphenyl Ether substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 101-84-8 N° CE: 202-981-2 N° REACH: 01-2119472545-33	< 0,01	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
---	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Propan-2-ol (67-63-0)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Alcool isopropylique
VLE (OEL C/STEL)	980 mg/m³
	400 ppm
Remarque	Valeurs recommandées/admises
Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 6443, 2022; Outil65)
Hydrocarbons, c9-c12, n-alkenes, iso-alkenes, cyclics,<2%aromatics (64742-48-9)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
Nom local	White spirit Type 3
IOEL TWA	116 mg/m³
	20 ppm
IOEL STEL	290 mg/m³
	50 ppm
Remarque	Skin. (Year of adoption 2007)
Référence réglementaire	SCOEL Recommendations
Silicon Dioxyde (14808-60-7)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
Nom local	Silica cristalline (Quartz)
IOEL TWA	0,05 mg/m³ (respirable dust)
Remarque	(Year of adoption 2003)
Référence réglementaire	SCOEL Recommendations
Diphenyl Ether (101-84-8)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
Nom local	Diphenyl ether
IOEL TWA	7 mg/m³
	1 ppm
IOEL STEL	14 mg/m³
	2 ppm
Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE (EU) 2017/164
Diiron trioxide (1309-37-1)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Fer (Trioxyde de di-, fumées), en Fe
VME (OEL TWA)	5 mg/m³
Remarque	Valeurs recommandées/admises
Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 6443, 2022; Outil65)

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.1.4. DNEL et PNEC

Octadecyl Mercaptan (2885-00-9)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	0,7 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	2,47 mg/m³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	0,25 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	0,435 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	0,25 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets locaux, inhalation	435 mg/m³
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	24 ng/l
PNEC aqua (eau de mer)	2,4 ng/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	0,24 µg/l
PNEC aqua (intermittente, eau de mer)	24 ng/l
Propan-2-ol (67-63-0)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	888 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	500 mg/m³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	26 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	89 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	319 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	140,9 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	140,9 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	140,9 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	552 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	552 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	28 mg/kg poids sec
PNEC (Orale)	
PNEC orale (empoisonnement secondaire)	160 mg/kg de nourriture
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	2251 mg/l
Hydrocarbons, c9-c12, n-alkenes, iso-alkenes, cyclics, <2%aromatics (64742-48-9)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	300 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	1500 mg/m³

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Hydrocarbons, c9-c12, n-alkenes, iso-alkenes, cyclics,<2%aromatics (64742-48-9)	
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques,orale	300 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	900 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	300 mg/kg de poids corporel/jour
Linalool (78-70-6)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, cutanée	5 mg/kg de poids corporel/jour
Aiguë - effets systémiques, inhalation	16,5 mg/m³
Aiguë - effets locaux, cutanée	3 mg/cm²
A long terme - effets systémiques, cutanée	2,5 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets locaux, cutanée	3 mg/cm²
A long terme - effets systémiques, inhalation	2,8 mg/m³
DNEL/DMEL (Population générale)	
Aiguë - effets systémiques, cutanée	2,5 mg/kg de poids corporel/jour
Aiguë - effets systémiques, inhalation	4,1 mg/m³
Aiguë - effets systémiques, orale	1,2 mg/kg de poids corporel/jour
Aiguë - effets locaux, cutanée	1,5 mg/cm²
A long terme - effets systémiques,orale	0,2 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	0,7 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	1,25 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets locaux, cutanée	1,5 mg/cm²
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,2 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,02 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	2 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	2,22 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0,222 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	0,327 mg/kg poids sec
PNEC (Orale)	
PNEC orale (empoisonnement secondaire)	7,8 mg/kg de nourriture
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	10 mg/l
Diphenyl Ether (101-84-8)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets locaux, inhalation	14 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	25 mg/kg de poids corporel/jour

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Diphenyl Ether (101-84-8)	
A long terme - effets locaux, cutanée	0,06 mg/cm ²
A long terme - effets systémiques, inhalation	59 mg/m ³
A long terme - effets locaux, inhalation	7 mg/m ³
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,000455 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,0000455 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	0,00455 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	0,0926 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0,00926 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	0,0183 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	10 mg/l

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Gants.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Aucun(es) dans des conditions normales

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Une tenue de protection n'est pas absolument nécessaire

Protection des mains:

des gants de protection. Des gants résistant aux produits chimiques de sécurité (EN 374), également un contact direct prolongé (Conseillé: index de protection 6, correspondant > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): par exemple caoutchouc nitrile (> = 0,4 mm), caoutchouc butyle (> = 0,7 mm) et d'autres. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: rose.
Apparence	: liquide épais.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: 8 (7 – 10)
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Solubilité	: complètement soluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1,05 g/cm³ +/- 0.01
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est non réactifs dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucun sous recommandées d'entreposage et la manutention des conditions (voir article 7).

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, produits de décomposition dangereux ne devraient pas être produits.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel OECD Guideline 420
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel OECD Guideline 402
CL50 Inhalation - Rat	> 5,28 mg/l air OECD Guideline 403, 95% CL: 0,42 -
Octadecyl Mercaptan (2885-00-9)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	≥ 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Propan-2-ol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel OECD Guideline 401
Hydrocarbons, c9-c12, n-alkenes, iso-alkenes, cyclics,<2%aromatics (64742-48-9)	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
DL50 cutanée lapin	≥ 3160 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Silicon Dioxyde (14808-60-7)	
DL50 orale	500 mg/kg de poids corporel
Linalool (78-70-6)	
DL50 orale rat	2790 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity), Remarks on results: other:, 95% CL: 2440 - 3180
DL50 cutanée lapin	5610 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity), 95% CL: 3578 - 8374
Diphenyl Ether (101-84-8)	
DL50 orale rat	2830 mg/kg de poids corporel female, 95% CL: 2,49 - 3,21
Diiron trioxide (1309-37-1)	
DL50 orale	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: , Guideline: EU Method B.1 (Acute Toxicity (Oral))
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 8 (7 – 10)
Silicon Dioxyde (14808-60-7)	
pH	8

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 8 (7 – 10)

Silicon Dioxyde (14808-60-7)	
pH	8
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	≥ 3000 mg/kg de poids corporel rat, male
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Propan-2-ol (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	750 mg/kg de poids corporel female
NOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	≥ 0,024 mg/l air OECD Guideline 412
Octadecyl Mercaptan (2885-00-9)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≥ 50 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
Linalool (78-70-6)	
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	250 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 411 (Subchronic Dermal Toxicity: 90-Day Study)
Diphenyl Ether (101-84-8)	
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat
Diiron trioxide (1309-37-1)	
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	0,2102 mg/l air Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	≥ 0,03 mg/l air Animal: rat, Animal sex: male
Danger par aspiration	: Non classé
Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Viscosité, cinématique	1,97 mm²/s
Hydrocarbons, c9-c12, n-alkenes, iso-alkenes, cyclics,<2%aromatics (64742-48-9)	
Viscosité, cinématique	1,33 mm²/s Temp.: '20°C' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm²/s)'
Linalool (78-70-6)	
Viscosité, cinématique	5191,86 mm²/s
Diphenyl Ether (101-84-8)	
Viscosité, cinématique	Non applicable

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

Octadecyl Mercaptan (2885-00-9)	
CL50 - Poisson [1]	0,33 mg/l Test organisms (species):
CE50 - Crustacés [1]	≥ 0,024 mg/l Test organisms (species): Daphnia sp.

Propan-2-ol (67-63-0)	
CL50 - Poisson [1]	10000 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CL50 - Poisson [2]	9640 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas

Hydrocarbons, c9-c12, n-alkenes, iso-alkenes, cyclics,<2%aromatics (64742-48-9)	
CL50 - Poisson [1]	> 1000 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 1000 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	> 1000 mg/l

Linalool (78-70-6)	
CL50 - Poisson [1]	27,8 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	59 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 96h - Algues [1]	88,3 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
CE50 96h - Algues [2]	156,7 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)

Diphenyl Ether (101-84-8)	
CL50 - Poisson [1]	4,2 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	1,96 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna

Diiron trioxide (1309-37-1)	
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 100 mg/l Test organisms (species):
CE50 72h - Algues [1]	> 20 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)

12.2. Persistance et dégradabilité

Hagerty Silver Polish	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Octadecyl Mercaptan (2885-00-9)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Propan-2-ol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Hydrocarbons, c9-c12, n-alkenes, iso-alkenes, cyclics,<2%aromatics (64742-48-9)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Silicon Dioxide (14808-60-7)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Linalool (78-70-6)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Diphenyl Ether (101-84-8)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Diiron trioxide (1309-37-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillates (petroleum), hydrotreated light (64742-47-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	6 – 8,2
Linalool (78-70-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,84

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réglementation régionale sur les déchets	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.
Liste européenne des déchets (LoW, CE 2000/532)	: 07 06 00 - déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH)		
Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
3(a)	Distillates (petroleum), hydrotreated light ; Hydrocarbons, c9-c12, n-alkenes, iso-alkenes, cyclics,<2%aromatics	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH)		
Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
3(b)	Hagerty Silver Polish ; Distillates (petroleum), hydrotreated light ; Linalool ; Citral	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les biens à double usage (428/2009)

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 428/2009 DU CONSEIL du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage

Règlement sur les détergents (CE 648/2004)

Fragrances allergisantes > 0,01%:

BENZYL ALCOHOL

Étiquetage du contenu	
Composant	%
hydrocarbures aliphatiques	<5%
DMDM HYDANTOIN	
Parfums	
BENZYL ALCOHOL	

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles	
Code	Description
RG 25	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.
RG 84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers de glycol ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Remplace la version de	Modifié	
	Date de révision	Modifié	
1.1	UFI on SDS 1.1	Ajouté	

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
VLB	Valeur limite biologique
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
CLP	Classification étiquetage étiquetage Règlement; Règlement (CE) n ° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
CE50	Concentration médiane effective
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
EN	Norme européenne
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale médiane
LD50	Dose mortelle médiane
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Niveau d'effet indésirable non observé
NOEC	Concentration sans effet observé

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Abréviations et acronymes:	
VLE	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Règlement (CE) n ° 1907/2006 sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

Sources des données	: ECHA (Agence européenne des produits chimiques). Documents de sécurité du fournisseur.
Conseils de formation	: Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.
Autres informations	: DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (par voie cutanée)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Hagerty Silver Polish

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques

Texte complet des descripteurs d'utilisation	
PC31	Produits lustrant et mélanges de cires
PC35	Produit de lavage et de nettoyage
PROC0	Autres
SU0	Autres

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:		
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul

La classification respecte : ATP 12

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.